

WWW.GOSPELTSM.ORG/LIBRARY



LE DROIT D'AÎNESSE

APPARTENANCE, SIGNIFICATION
ET HÉRITAGE SPIRITUEL

Luc Beaulière

Le Droit d'Aînesse

Dans l'Ancien Testament, **le droit d'aînesse**¹ était conféré **au fils aîné**, lui accordant la prééminence dans la famille, *une double portion d'héritage* et *un rôle unique dans la continuité de la lignée de l'alliance*. Ce principe, cependant, va au-delà de la simple descendance physique, car les Écritures démontrent à maintes reprises que Dieu ordonne souverainement le bénéficiaire du droit d'aînesse, souvent par des moyens qui opposent les attentes humaines.

Ce motif atteint son apogée dans le Nouveau Testament, où l'Église est identifiée comme « **l'Assemblée des Premiers-nés**² ». Cette désignation signifie que ceux qui sont en Christ partagent les privilèges et les responsabilités autrefois associés au premier-né sous l'Ancienne Alliance. Christ lui-même est déclaré « *Premier-né de toute la création*³ » et « *Premier-né d'entre les morts*⁴ », établissant un nouvel ordre dans lequel ses disciples reçoivent l'héritage comme fils, non par descendance naturelle, mais par *adoption*⁵ divine.

Dans cette étude, nous verrons l'importance de ce grand sujet et son lien avec notre époque. Le passage des Écritures qui servira de base à notre étude est **Hébreux 12:14-29**. Les versets **16** et **18-24** nous intéresseront particulièrement.

Hébreux 12:14 Recherchez la paix avec tous, et la sanctification, sans laquelle personne ne verra le Seigneur.

15 Veillez à ce que nul ne se prive de la grâce de Dieu; à ce qu'aucune racine d'amertume, poussant des rejetons, ne produise du trouble, et que plusieurs n'en soient infectés;

16 à ce qu'il n'y ait ni impudique, ni profane comme Ésaü, qui pour un mets vendit son **droit d'aînesse**⁶.

17 Vous savez que, **plus tard**, *voulant obtenir la bénédiction*, il fut rejeté, quoiqu'il la sollicitât avec larmes; car son repentir ne put avoir aucun effet.

18 Vous ne vous êtes pas approchés d'une montagne qu'on pouvait toucher et qui était embrasée par le feu, ni de la nuée, ni des ténèbres, ni de la tempête,

19 ni du retentissement de la trompette, ni du bruit des paroles, tel que ceux qui l'entendirent demandèrent qu'il ne leur en fût adressé aucune de plus,

20 car ils ne supportaient pas cette déclaration: Si même une bête touche la montagne, elle sera lapidée.

21 Et ce spectacle était si terrible que Moïse dit: Je suis épouvanté et tout tremblant!

22 Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, des myriades qui forment le chœur des anges,

23 de **l'assemblée des premiers-nés** inscrits dans les cieux, du juge qui est le Dieu de tous, des esprits des justes parvenus à la perfection,

24 de Jésus qui est le médiateur de la nouvelle alliance, et du sang de l'aspersion qui parle mieux que celui d'Abel.

¹ Droit d'aînesse (H1062) = De l'Hébreu **bekôrâh**, qui veut dire droit du premier-né.

² Hébreux 12:23

³ Colossiens 1:15

⁴ Apocalypse 1 :5

⁵ Romains 8:17

⁶ Droit d'aînesse (G4415) = Du Grec **prōtotokia**, le droit ou les avantages du fils premier-né.

I. Premier-Né et Droit d'Aînesse

De nombreux chrétiens sont comme Ésaü, vendant leur *droit d'aînesse spirituel* pour un *plat de lentilles*. Ils se livrent à des *satisfactions temporelles, charnelles et matérielles* qui les priveront de leur place dans l'Assemblée des Premiers-nés, à moins qu'ils ne se repentent rapidement.

Nous nous proposons donc de répondre à ces questions : **Qu'est-ce que l'Assemblée des Premiers-nés ? Qui en fait partie ? Les chrétiens ont-ils un droit d'aînesse et, si oui, lequel ?**

Dans les versets 22 à 24 du passage étudié, nous découvrons que l'auteur de l'épître aux Hébreux (bien qu'il y ait une divergence d'opinion, il s'agit peut-être de Paul) nous dit que **le croyant de la Nouvelle Alliance a atteint neuf choses spécifiques**.

Nous nous sommes approchés :	Signification :
1. De Sion	<i>Pas le lieu géographique en Palestine (v. 22)</i>
2. De la Jérusalem céleste	<i>La cité du Dieu vivant. Pas de la Jérusalem terrestre, qui est spirituellement Sodome et Égypte, et qui allait être détruite par le général Titus en 70 A.D. (v.22)⁷</i>
3. Des myriades qui forment le chœur des anges	<i>Des anges, des esprits au service qui sont envoyés vers les héritiers du salut (v.22)⁸</i>
4. De l'Assemblée générale	<i>Le groupe total de saints rachetés, que ce soit sous l'Ancienne ou la Nouvelle Alliance.</i>
5. De l'Assemblée des Premiers-nés	<i>Le centre d'intérêt de cette étude (Comprendre la connexion entre Premier-né et droit d'aînesse)</i>
6. Du juge qui est le Dieu de tous	<i>Le Dieu vivant et véritable, le juge de tous les hommes (v.23)</i>
7. Des esprits des justes parvenus à la perfection	<i>Ceux qui ont atteint la perfection (v.23).</i>
8. De Jésus qui est le médiateur de la nouvelle alliance	<i>Pas de Moïse qui est le médiateur de l'Ancienne Alliance (v.24).</i>
9. Du sang de l'aspersion	<i>Le sang de Jésus qui parle mieux que celui d'Abel (v.24).</i>

Dans le Nouveau Testament, on trouve diverses appellations pour « **l'Église**⁹ » ; cependant, ce titre particulier, « *l'Assemblée des Premiers-nés* », n'est utilisé qu'une seule fois. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'esprit hébreu était imprégné du concept de premier-né.

Hébreux 12:23 *de l'assemblée des premiers-nés inscrits dans les cieux,*

⁷ Apocalypse 11:8; Matthieu 24:1-2

⁸ Hébreux 1:14

⁹ Désignations pour « **l'Église** » dans le Nouveau Testament = Église de Dieu (Actes 20:22); Église du Dieu vivant (I Tim. 3:15); et plus...

Les fils aînés bénéficiaient d'une préférence de **DEUX MANIERES PARTICULIERES** :

1) Premièrement, ils bénéficiaient d'un droit à un héritage particulier. Ce droit est appelé « **droit d'aînesse** ».

I Chroniques 5:1 Fils de *Ruben, premier-né d'Israël*. -Car il était *le premier-né*; ...*son droit d'aînesse...*

Tous les fils pouvaient recevoir un héritage, mais cet *héritage spécial* ou *droit d'aînesse* qui était réservé au premier-né était toujours *bien plus grand*¹⁰ que celui des autres fils.

Genèses 27:29 *Que des peuples te soient soumis, et que des nations se prosternent devant toi! Sois le maître de tes frères, et que les fils de ta mère se prosternent devant toi!* Maudit soit quiconque te maudira, Et béni soit quiconque te bénira.

Ce droit de naissance spécial appartenait automatiquement au premier-né, *mais il lui était possible de renoncer à ce privilège ou de le vendre* :

I Chroniques 5:1 Fils de *Ruben, premier-né d'Israël*. -Car il était le premier-né; mais, parce qu'il souilla la couche de son père, *son droit d'aînesse fut donné aux fils de Joseph, fils d'Israël*;

Le droit d'aînesse du premier-né inclut une *double portion* des biens matériels de son père.:

Deutéronome 21: 17 Mais il reconnaîtra pour *premier-né* le fils de celle qu'il n'aime pas, et lui donnera sur son bien une *portion double*;...

Le droit d'aînesse incluait également *le droit de chef*. En cas de décès ou d'absence du père, l'aîné était reconnu comme chef de famille.

Genèses 37:22 *Ruben* leur dit: Ne répandez point de sang; jetez-le dans cette citerne qui est au désert, et ne mettez pas la main sur lui. Il avait dessein de le délivrer de leurs mains *pour le faire retourner vers son père...* **29** *Ruben* revint à la citerne; et voici, *Joseph n'était plus dans la citerne*. Il déchira ses vêtements, **30** retourna vers ses frères, et dit: L'enfant n'y est plus! Et *moi, où irai-je?*

2) La deuxième façon dont le premier-né bénéficiait d'un traitement spécial était que son père lui donnait une **bénédiction verbale**¹¹ spéciale – la « **bénédiction du droit d'aînesse**¹² ».

Genèses 27:36 Ésaü dit: Est-ce parce qu'on l'a appelé du nom de Jacob qu'il m'a supplanté deux fois? *Il a enlevé mon droit d'aînesse*, et voici maintenant *qu'il vient d'enlever ma bénédiction*¹³. Et il dit: N'as-tu point réservé de bénédiction pour moi?

¹⁰ Bien plus grand = Plus haut (Voir Phil. 3 : 1-4)

¹¹ Bénédiction verbale (Voir Genèse 27:27-29; Matthieu 25 : 21-23 ; Apocalypse 21 :6 ; Apocalypse 22 : 14)

¹² Apocalypse 2:17 = Sois fidèle jusqu'à la mort (*Perfection*), et je te donnerai *la couronne de vie* (*Bénédiction*). Le mot "béni" (Makarios/G3107) n'est mentionné que 7 fois dans le livre de l'Apocalypse. Sept est un chiffre de perfection.

¹³ Chaque fils a reçu une bénédiction, mais la bénédiction du premier-né était spéciale. Cette bénédiction de droit d'aînesse était toujours positive et abondante, ce qui la rendait très précieuse.

LOIS CONCERNANT LES PREMIERS-NÉS

L'étude des débuts d'Israël révèle que Dieu a établi des *lois* importantes *concernant les premiers-nés*. L'étude de ces lois révèle leur importance dans le plan divin et approfondit notre compréhension de l'importance de « l'Église des Premiers-nés ».

Le premier-né des hommes ou des animaux fut:	L'Assemblée des Premiers-Nés doit être:
1. <i>Sanctifié à l'Éternel</i> (Exode 13:1-2)	<i>Sanctifié à l'Éternel</i> (Ephésiens 5:26; I Thess. 5:23)
2. Présenté à l'Éternel en <i>Sacrifice</i> (Exode 13:11-13)	SACRIFIÉE au Seigneur (Romains 12:1)
3. <i>Présenté à l'Éternel</i> (Exode 13:12-13; 22:29)	<i>Présentée à l'Éternel</i> sans tache, ni ride, ni rien de semblable (Ephésiens 5:25-27)
4. <i>Racheté</i> (Exode 13:13)	RACHETÉE par le sang de l'agneau de Dieu (Hébreux 9:14)
5. <i>Consacré</i> ¹⁴ à l'Éternel (Nombres 3:11-13)	CONSACRÉE ou rendue sainte devant le Seigneur (Hébreux 12:10,14; Ephésiens 5:27)

Lorsqu'une personne est véritablement **née de nouveau**¹⁵ et « **ajoutée à l'Église**¹⁶ », elle devient membre de « l'Assemblée des Premiers-nés » et obtient du Seigneur son « droit d'aïnesse » spirituel.

II. Le dernier sera le premier : un principe biblique

Le principe que nous examinons par rapport à l'Assemblée des Premiers-nés est celui cité dans Matthieu 19:30 et 20:16 : « *Le DERNIER sera le PREMIER, et le PREMIER sera le DERNIER.* »

Ce principe divin s'applique à notre étude, comme nous le verrons dans plusieurs récits de l'Ancien Testament. On verra que, dans la pensée de Dieu, **ce qui est premier aux yeux de l'homme devient dernier à ses yeux**. Ce qui est premier (selon la chair) manifeste certaines caractéristiques ; Dieu le place donc dernier, tandis que ce qui est dernier (aux yeux de l'homme), Dieu le place premier.

- CAÏN ET ABEL : (Lire Genèse 4)
- CHAM ET SEM : (Lire Genèse 9-11)
- ISMAËL ET ISAAC : (Lire Genèse 16-21)
- ÉSAÛ ET JACOB : (Lire Genèse 25-28)

¹⁴ **Sanctifié** (Hallowed en Anglais) = Être rendu saint pour le Seigneur, par la sanctification. (Voir Matthieu 6:9)

¹⁵ Né de nouveau = Nouvelle naissance (Jean 3:3-5)

¹⁶ Ajouté à l'Église (Voir Actes 2:47)

III. LE PREMIER-NÉ DES NATIONS

Dans Exode 3 et 4, Dieu appelle Moïse à délivrer Israël, insistant sur le thème du « Premier-né ». Il déclare : « **Israël est mon fils, mon premier-né** », avertissant Pharaon que s'il refuse de libérer Israël, le premier-né d'Égypte périra.

Exode 4:22 Tu diras à Pharaon: Ainsi parle l'Éternel: Israël est mon fils, **mon premier-né**.
23 Je te dis: Laisse aller mon fils, pour qu'il me serve; si tu refuses de le laisser aller, voici, je ferai périr ton fils, **ton premier-né**.

Ce passage révèle un modèle spirituel profond. L'Égypte, la plus grande nation, représente le **premier-né naturel**, tandis qu'Israël, bien que petit, est choisi comme **premier-né de Dieu**. Tout comme Dieu a mis de côté le premier-né naturel dans Genèse (Ésaü, Caïn) au profit des premiers-nés spirituels (Jacob, Abel), maintenant il met l'Égypte de côté pour choisir Israël.

Israël est appelé « **l'Église dans le désert**¹⁷ », préfigurant **l'Assemblée des Premiers-nés**¹⁸ en Christ. Le conflit permanent entre les descendants d'Ismaël, d'Ésaü et de Cham contre Israël reflète ce modèle.

Dans **Exode 4:22-23**, Dieu déclare : « **Israël est mon fils, mon premier-né !** » Non pas « fils » (au pluriel), mais « **fils** » (au singulier), soulignant qu'Israël, bien que nation composée de douze tribus, est considéré comme un **premier-né collectif**.

Ce modèle de **singularité au sein de la pluralité** est renforcé dans le Nouveau Testament. Dans **Galates 3:16, 29**, Paul affirme que les promesses ont été faites à la **postérité d'Abraham** – non pas **aux postérités** (au pluriel), mais à **une seule postérité, Christ**. Cependant, au verset 29, il inclut tous les croyants en Christ comme étant cette même **postérité** : « **Si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse.** » Bien que nombreux, ils sont comptés comme un, tout comme Israël. Cela reflète **1 Corinthiens 12:12**, où le corps de Christ est décrit comme **un seul corps composé de plusieurs membres** : une postérité à plusieurs membres, un premier-né à plusieurs membres.

L'épouse sera composée de deux groupes de vainqueurs¹⁹ issus de l'Église primitive et de l'Église de l'arrière-saison :

Jacques 5:7 Voici, le laboureur attend le **précieux fruit de la terre**, prenant patience à son égard, jusqu'à ce qu'il ait reçu **les pluies de la première et de l'arrière-saison**.

Apocalypse 6:11 Une robe blanche fut donnée à **chacun d'eux**; et il leur fut dit de se tenir en repos quelque temps encore, jusqu'à ce que fût complet le nombre de **leurs compagnons de service et de leurs frères** qui devaient être mis à mort comme eux.

¹⁷ Actes 7 :38

¹⁸ Hébreux 12:23

¹⁹ Apocalypse 12

L'AGNEAU PREMIER-NÉ

La raison divine du choix d'Israël comme « Assemblée des Premiers-nés » de Dieu est révélée dans **Exode 11-13**. Le message des premiers-nés fut transmis à Moïse et à toute l'Égypte, leur offrant le choix de l'accepter ou de le rejeter. Ce thème des premiers-nés opère à la fois au niveau national et personnel, culminant avec la délivrance d'Israël d'Égypte.

Dieu ordonna à Israël de prendre **un agneau premier-né**, de le garder pendant quatre jours et de le sacrifier le quatorzième jour. Son sang devait être appliqué sur les linteaux des portes, assurant ainsi la protection contre l'ange de la mort.

Exode 12:5 Ce sera un *agneau sans défaut*, mâle, *âgé d'un an*; vous pourrez prendre un agneau ou un chevreau. ⁶ *Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour* de ce mois; et toute *l'assemblée d'Israël l'immolera entre les deux soirs*.

À minuit, Dieu frappa **les premiers-nés d'Égypte**, du Pharaon au plus humble serviteur, tout en épargnant Israël sous le sang de l'agneau. L'Égypte, *nation première-née rejetée*, subit le jugement, tandis qu'*Israël*, premier-né choisi par Dieu, *fut délivré par le sacrifice de l'agneau*.

Cela préfigurait Christ, l'**Agneau de Dieu** :

Jean 1:29 Le lendemain, il vit **Jésus** venant à lui, et il dit: Voici *l'Agneau de Dieu*, qui ôte le péché du monde.

1 Pierre 1:19 mais par le sang précieux de **Christ**, comme d'**un agneau sans défaut et sans tache**.

De même qu'Israël inspecta son agneau, Jésus, le Premier-né de Dieu, fut examiné par **Hérode, Pilate et les grands prêtres** avant d'être sacrifié. Les quatre jours pendant lesquels Israël garda l'agneau préfiguraient les **4 000 ans** qui s'écoulèrent d'Adam à Christ.

Psaumes 90:4 Car *mille ans* sont, à tes yeux, comme le jour *d'hier*, quand il n'est plus...

II Pierre 3:8 Mais il est une chose, bien-aimés, que vous ne devez pas ignorer, c'est que, devant le Seigneur, *un jour* est comme *mille ans*, et mille ans sont comme un jour.

Le salut d'Israël dépendait de la foi au sang de l'agneau²⁰, tout comme les croyants d'aujourd'hui sont sauvés par le sacrifice expiatoire de Christ. Jésus, **premier-né de Marie²¹, de l'Église²² et de la Création²³**, restaure ce qui avait été perdu en Adam.

Psaumes 69:4 ... *Ce que je n'ai pas dérobé, il faut que je le restitue*.

Le récit de la Pâque est un modèle puissant : **premier-né pour premier-né, agneau pour la vie, foi pour le salut**.

²⁰ Hébreux 11 :28

²¹ Premier-né de Marie (Voir Matt. 1:25)

²² L'Église (Voir Colossiens 1:18)

²³ Premier-né de la création (Voir Colossiens 1 :15-18)

IV. IL (ISAAC) NE LE (JACOB) RECONNUT PAS !

Dans Genèse 25:29-34, Jacob achète le **droit d'aînesse** d'Ésaü pour un bol de soupe, non par tromperie, mais par *marchandage*. Ésaü méprise son droit d'aînesse, méprisant les bénédictions spirituelles. Cependant, dans Genèse 27, Jacob obtient *par tromperie la bénédiction du droit d'aînesse* d'Isaac, aidé par Rébecca, qui cherche à accomplir la prophétie²⁴ divine selon laquelle l'aîné servirait le cadet.

Genèses 27:35 Isaac dit: *Ton frère* est venu avec *ruse*, et il a enlevé *ta bénédiction*.

Isaac, bien que presque aveugle, **se fie à ses (quatre autres) sens** et *est trompé* en bénissant Jacob.

Vue

Genèses 27:1 Isaac devenait vieux, et *ses yeux s'étaient affaiblis* au point *qu'il ne voyait plus...*

Toucher

Genèses 27:21 Isaac dit à Jacob: Approche donc, et que je *te touche*, mon fils, pour savoir si tu es mon fils Ésaü, ou non. 22 Jacob s'approcha d'Isaac, son père, qui le toucha, et dit: La voix est la voix de Jacob, mais *les mains sont les mains d'Ésaü*.

Ouïe

Genèses 27:22 Jacob s'approcha d'Isaac, son père, qui le toucha, et dit: *La voix est la voix de Jacob...*

Goût

Genèses 27:25 Isaac dit : Sers-moi, et que *je mange du gibier de mon fils*, afin que mon âme te bénisse. Jacob le servit, et *il mangea*; il lui apporta aussi du vin, et il but.

Odorat

Genèses 27:26 Alors Isaac, son père, lui dit: *Approche donc*, et *baise-moi*, mon fils. 27 Jacob s'approcha, et le baisa. *Isaac sentit l'odeur de ses vêtements*; puis il le bénit, et dit: Voici, l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ que l'Éternel a béni.

Malgré la tromperie, la souveraineté de Dieu prévaut : Jacob reçoit la bénédiction, même s'il subit plus tard les conséquences de ses actes. Ésaü, conscient de sa perte, pleure amèrement, mais il est trop tard ; Hébreux 12:16-17 met en garde contre le mépris de l'héritage spirituel, comme l'a fait Ésaü. Le voyage de Jacob se poursuit dans Genèse 28, où Dieu le rencontre à Béthel, *confirmant la promesse du droit d'aînesse*.

En fin de compte, malgré les défauts et les erreurs humaines, le plan de Dieu demeure inchangé : **Jacob est reconnu comme le premier-né aux yeux de Dieu**, le détenteur de l'héritage de l'alliance.

²⁴ Genèse 25:23

V. ACCORDER DES BÉNÉDICTIONS À CELUI QUI EST FIDÈLE

La Genèse se termine par les paroles prophétiques de Jacob à ses douze fils. **Aux chapitres 48 et 49**, il transmet l'héritage du droit d'aînesse sous la direction de Dieu, soulevant des questions clés : Qui est le premier-né aux yeux de Dieu ? Qui doit recevoir le droit d'aînesse et la bénédiction ? Ce récit révèle des vérités importantes sur ces thèmes.

Schéma du premier-né

Le mariage de Jacob et la naissance de ses fils mettent en évidence un schéma récurrent du premier-né. Bien qu'il aimât Rachel, il épousa d'abord Léa, l'aînée, selon la coutume. Léa donna naissance à six fils, sa servante en donna deux, et la servante de Rachel en donna deux. Rachel, le véritable amour de Jacob, donna finalement naissance à Joseph puis Benjamin. Bien que Joseph fût le onzième fils, il était le premier-né de Rachel, soulignant l'importance divine du premier-né. Avant sa mort, Jacob, *guidé par le Saint-Esprit*, rassembla ses fils pour prophétiser sur eux, annonçant leur destinée²⁵.

RUBEN, LE PREMIER-NÉ SELON LA CHAIR

Ruben, le *premier-né* de Jacob, fut au début honoré comme les prémices de la vigueur de son père, mais fut finalement mis de côté en raison de son *immoralité*, de son *instabilité* et de sa *souillure* (Genèse 49:3-4).

Genèses 49:3 Ruben, toi, mon premier-né, Ma force et les prémices de ma vigueur, Supérieur en dignité et supérieur en puissance, 4 *Impétueux comme les eaux*, tu n'auras pas la prééminence! Car tu es monté sur la couche de ton père, *tu as souillé ma couche* en y montant.

Son péché grave, souillant la couche²⁶ de son père, lui fit perdre son droit d'aînesse, tout comme Ésaü, un autre fornicateur, perdit le sien²⁷. Son droit d'aînesse fut transmis aux fils de Joseph, tandis que Juda s'imposa comme la lignée du Messie.

Les Écritures confirment le rejet de Ruben dans :

I Chroniques 5:1 Fils de *Ruben, premier-né d'Israël*. -Car il était le premier-né; mais, parce qu'il souilla la couche de son père, *son droit d'aînesse fut donné aux fils de Joseph*, fils d'Israël; toutefois Joseph ne dut pas être enregistré dans les généalogies comme premier-né. 2 *Juda fut, à la vérité, puissant parmi ses frères, et de lui est issu un prince; mais le droit d'aînesse est à Joseph.*

Ceci constitue un avertissement : les saints de Dieu d'aujourd'hui risquent de perdre leur héritage spirituel par le péché. Paul met en garde contre la profanation du temple du Saint-Esprit, déclarant que Dieu jugera ceux qui le font (1 Corinthiens 6:12-20). Bien que Dieu pardonne, le principe de semer et de récolter demeure : David a été pardonné, mais a tout de même subi le châtiment divin. Jacob, bien que physiquement aveugle, avait une vision spirituelle. Ruben, le premier-né selon la chair, a été mis de côté, réaffirmant le modèle souverain de Dieu. La leçon est claire : Dieu est à la fois amour et saint, et le péché a des conséquences durables.

²⁵ Genèse 49:1-2

²⁶ Genèse 35 :21-22

²⁷ Hébreux 12:15-16

Juda – Le Sceptre

Le droit d'aînesse aurait dû être transmis aux fils suivants, Siméon ou Lévi. Cependant, **Genèse 49:5-7** les décrit comme cruels, colériques et entêtés, jetant l'opprobre sur Jacob. De ce fait, le droit d'aînesse les échappa. Siméon, le meneur, est cité en premier, bien que Lévi en reçoive plus tard une portion pour une raison divine.

Le suivant était Juda : « tu recevras les hommages de tes frères²⁸... ». **Juda** reçut la promesse de **domination et de royauté** ; la lignée messianique viendrait de sa tribu. Comme le montre **1 Chroniques 5:1-2**, Ruben perdit le droit d'aînesse, qui avait été donné aux fils de Joseph, **mais Juda reçut la promesse de la royauté**. De lui sortiraient les rois de Juda et, finalement, Jésus-Christ, *le Lion de la tribu de Juda et le Rejeton de David*.

Apocalypse 5:5 Et l'un des vieillards me dit: Ne pleure point; voici, **le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David**, a vaincu pour ouvrir le livre et ses sept sceaux.

Romains 1:3 et qui concerne son Fils (né²⁹ de la **postérité de David**, selon la chair,

Joseph – Le Droit d'Aînesse

Alors que tous les fils de Jacob reçoivent une bénédiction prophétique, c'est **Joseph** que Dieu, par son intermédiaire, choisit comme **premier-né selon l'Esprit**. Dans Genèse 49:22-26, Joseph est béni comme un « rejeton fécond », fortifié par Dieu malgré les épreuves. Il est mis à part de ses frères, **préfigurant Christ** comme **le fils bien-aimé, rejeté et exalté**. **1 Chroniques 5:1-2** confirme que Ruben a perdu son droit d'aînesse, qui a ensuite été transmis aux fils de Joseph, **Éphraïm et Manassé**³⁰.

Jacob, sous la direction divine, adopte les fils de Joseph comme les siens, leur accordant un héritage tribal. Bien que Manassé soit le premier-né de Joseph, **Jacob croise les mains**, posant sa main droite sur **Éphraïm**, le déclarant premier-né dans le plan divin. Ce renversement fait écho au choix souverain de Dieu tout au long des Écritures : privilégier le premier-né selon l'Esprit au premier-né selon la chair.

Jérémie 31:9 Ils viennent en pleurant, et je les conduis au milieu de leurs supplications; Je les mène vers des torrents d'eau, Par un chemin uni où ils ne chancellent pas; Car je suis un père pour Israël, et **Éphraïm est mon premier-né**.

²⁸ Genèse 49 :8-10

²⁹ Jésus est devenu (*was made* en Anglais) **7 choses** pour nous = (1) La parole, Jésus, a été faite chair (Voir **Jean 1:14**) ; (2) Il est né d'une femme (Voir **Galates 4 :4**) ; (3) Il est né sous la loi (Voir **Galates 4 :4**) ; (4) Il est devenu malédiction pour nous (Voir **Galates 3 :13**) ; (5) Il a été rendu semblable à ses frères (Voir **Hébreux 2:7, 9, 17**) ; (6) Il est issu de la Postérité de David (Voir **Romains 1:3**) ; (7) Il est devenu péché pour nous (Voir **II Corinthiens 5:21**)

³⁰ Genèse 48

VI. LE DROIT D'AÎNESSE SPIRITUEL

Les 5 éléments du droit de naissance spirituel

- 1) Le ministère sacerdotal
- 2) Le règne de la royauté
- 3) L'esprit prophétique
- 4) Le ministère de la double portion
- 5) L'écrasement de la tête du serpent

1) Le Ministère Sacerdotal:

Le droit d'aînesse inclut le ministère de sacrificateur, comme le montrent les Écritures. Jacob prophétisa que Siméon et Lévi seraient dispersés en Israël³¹, et Dieu nomma plus tard les Lévites sacrificateurs en raison de leur fidélité³². Nombres 3:40-46 le confirme, **faisant de Lévi la tribu première-née de Dieu.**

À l'origine, tout Israël était appelé à être un royaume de sacrificateurs³³, mais Lévi servait de substitut. En Christ, ce sacerdoce est rétabli pour tous les croyants³⁴, nous appelant à intercéder, à offrir des sacrifices spirituels et à diriger le culte. Chaque homme doit servir comme sacrificateur de son foyer, en veillant à ce que la prière, l'adoration et la réconciliation restent au cœur de la foi (Actes 16:31).

2) Le Règne de la Royauté (le Droit d'Aînesse de la Royauté):

La royauté, symbole d'autorité et de domination, était un élément essentiel du droit d'aînesse et fut donnée à Juda, le quatrième fils de Jacob. Contrairement à un héritage unique, Jacob, sous la direction divine, partagea le droit d'aînesse entre ses fils : Lévi reçut le sacerdoce et Juda la royauté. Ceci est prophétisé dans **Genèse 49:10** : « Le sceptre ne s'éloignera point de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne le Shilo... » Cette prophétie révèle deux aspects : une lignée royale naturelle en Juda et la venue du Roi ultime, le Messie, Jésus-Christ, le **Lion de la tribu de Juda.**

Dieu avait toujours voulu qu'Israël ait un roi en son temps et à sa manière :

- **Abraham, Sara et Jacob** reçurent tous la promesse de rois dans leur lignée³⁵.
- **Moïse** prédit la royauté d'Israël (**Deutéronome 17:14-20**).
- **David**, de Juda, était le roi choisi par Dieu, préfigurant Christ.

I Chroniques 5:1-2 confirme la prééminence de Juda : « Juda fut, à la vérité, puissant parmi ses frères, et de lui est issu un prince;... » Tout au long de l'histoire, des rois sont issus de Juda, dont le point culminant fut **Jésus-Christ, le Roi des rois** (Apocalypse 19:16).

³¹ Genèse 49 :7

³² Exode 32

³³ Exode 19 :6

³⁴ Apocalypse 1 :6 ; I Pierre 2 :5-9

³⁵ Genèse 17 :6, 16; 35:11

Royaume et sacerdoce unis en Christ

Dans l'Ancien Testament, royauté et sacerdoce étaient distincts : Lévi pour les sacrificateurs, Juda pour les rois. Les tentatives de fusion, comme celles des **rois Saül³⁶ et Ozias³⁷**, ont conduit au jugement. Mais dans le Nouveau Testament, **Christ unit les deux offices**, étant **Roi-Sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek³⁸**. Les croyants, en tant qu'**Église des Premiers-nés**, héritent de ce double ministère : « Vous êtes un sacerdoce royal³⁹... ».

Le modèle des Premiers-nés de Juda

Le thème de l'inversion des premiers-nés apparaît dans la lignée de Juda. Dans **Genèse 38**, Tamar donne naissance à des jumeaux de Juda. Zarah, marquée comme première-née par un fil écarlate, fut rattrapée par Pérets, par qui naquit la lignée royale, incluant **David et finalement Christ**. Même **Rahab**, une païenne, rejoignit cette lignée par la foi⁴⁰. La souveraineté de Dieu transforme l'échec humain en dessein divin tissant ensemble la rédemption et la royauté en Christ, l'accomplissement ultime du droit d'aînesse de Juda.

3) L'Esprit Prophétique :

L'esprit prophétique était manifeste parmi les élus de Dieu dans l'Ancien Testament, faisant de la prophétie un élément essentiel du droit d'aînesse spirituel. Hébreux 11 énumère les « Héros de la foi », dont beaucoup étaient considérés comme des premiers-nés aux yeux de Dieu et portaient cet esprit prophétique.

- **Adam** a prophétisé au sujet de son épouse, préfigurant Christ et l'Église (Éphés. 5:31-32).
- **Noé** a prédit le déluge à venir et le salut d'un reste.
- **Hénoch** a prophétisé la seconde venue du Christ (Jude 14-15).
- **Abraham** a été le premier à être appelé prophète (Genèse 20:7).
- **Isaac, Jacob et Joseph** ont prophétisé concernant l'avenir de leurs descendants⁴¹.
- **Tout au long de l'histoire d'Israël**, Dieu a suscité des prophètes issus de différentes tribus, tels que Samson (Dan), Débora (Éphraïm) et Anne (Aser) (Luc 2:36).

Dans le Nouveau Testament, l'esprit prophétique perdure dans l'héritage de l'Église. Joël a prophétisé, et Pierre a confirmé, que l'Esprit de Dieu serait répandu sur toute chair (Actes 2:17-21). Si tous ne sont pas appelés à la fonction de prophète (Éphésiens 4:11), tous les croyants peuvent exercer le ministère prophétique (1 Corinthiens 14). L'Assemblée des Premiers-nés marchera de plus en plus dans cette onction prophétique à l'approche du retour du Christ, car « le témoignage de Jésus est l'esprit de prophétie⁴² ».

4) Le ministère de la double portion (un élément clé du droit d'aînesse)

Le concept de la double portion est au cœur de **la bénédiction du droit d'aînesse**. Deutéronome 21:15-17 établit que le premier-né recevra un double héritage, un principe qui se reflète dans toute l'Écriture.

³⁶ I Samuel 13 :8-14

³⁷ II Chroniques 26:16-21

³⁸ Hébreux 7

³⁹ I Pierre 2 :5-9 ; Apocalypse 1 :6 ; 5 :9-10

⁴⁰ Josué 2 :9-11 ; Hébreux 11 :31 ; Mathieu 1 :3-5

⁴¹ Hébreux 11:20-22

⁴² Apocalypse 19:10

1. **La bénédiction de Joseph** – Bien que n'étant pas le premier-né de Jacob, Joseph reçut la double portion par ses fils, Éphraïm et Manassé⁴³. Jacob croisa les mains, signalant qu'Éphraïm, le plus jeune, recevrait la plus grande bénédiction.
2. **La requête d'Élisée** – Élisée demanda une *double portion* de l'esprit d'Élie avant l'enlèvement⁴⁴ de son maître. En conséquence, Élisée accomplit deux fois plus de miracles qu'Élie.
3. **La manne dans le désert** – Le sixième jour, Israël reçut une double portion de manne pour subvenir à ses besoins pendant le sabbat⁴⁵.

Ces exemples préfigurent l'héritage spirituel de *l'Assemblée des Premiers-nés*. Tout comme Élisée gardait les yeux fixés sur Élie, nous devons rester concentrés sur Christ pour recevoir la plénitude de sa bénédiction. L'Église primitive a reçu une portion du Saint-Esprit, mais l'Église des derniers jours connaîtra une effusion⁴⁶ encore plus grande.

5) L'écrasement de la tête du serpent :

L'aspect final et le plus glorieux du droit d'aînesse est **le ministère qui écrasera le serpent** : la victoire ultime sur Satan. Cette prophétie fut d'abord annoncée dans **Genèse 3:15**, où Dieu déclara l'inimitié entre le serpent et la descendance de la femme, prédisant que sa descendance écraserait la tête du serpent. Cette promesse concernant la descendance se poursuit tout au long des Écritures :

- **Abel** était considéré comme la descendance prophétique, et après sa mort, Seth prit sa place⁴⁷.
- **Noé, Abraham, Isaac, Jacob et Juda** portèrent cette lignée (**Genèse 12-50**).
- Elle fut confirmée par **David**⁴⁸ et accomplie en **Jésus-Christ**, né de Marie.

Au Calvaire, Satan a blessé le talon du Christ, mais par sa résurrection, **Jésus a écrasé la tête du serpent**, obtenant ainsi la victoire sur le péché et la mort. Cependant, cette victoire est également accordée à **l'Église, l'Épouse du Christ**. Paul affirme dans **Romains 16:20** : « Le Dieu de paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds. »

L'Assemblée des Premiers-nés hérite de ce droit de naissance avec Christ. Unis à lui, nous partageons son ministère : chasser les démons, guérir les malades et réconcilier les perdus. Finalement, **Christ et son Église, ensemble, écraseront éternellement la tête du serpent**. Alléluia !

Conclusion

Ézéchiel 21:25-27 prophétise la fin de l'iniquité et la suppression de la tiare sacerdotale et de la couronne royale. La prophétie annonce un bouleversement jusqu'à ce que celui à qui appartient le droit – Christ – le reçoive. Si cette prophétie a eu un accomplissement historique en Israël, son accomplissement ultime se trouve en Jésus.

Sous l'Ancienne Alliance, la prêtrise d'Aaron et les rois de Juda occupaient ces fonctions. Mais à la croix, un bouleversement divin a eu lieu : le système terrestre a été remplacé par la réalité spirituelle en Christ et son Église. Israël était autrefois l'Assemblée des Premiers-nés, mais maintenant, *Christ, le véritable Premier-né*, détient le **droit d'aînesse**, et *son Église en hérite*.

⁴³ Genèse 48 :12-22

⁴⁴ II Rois 2 :9-10

⁴⁵ Exode 16

⁴⁶ Joel 2 :19, 23-24

⁴⁷ Genèse 4 :25

⁴⁸ II Samuel 7:12-16